



## AVIS PUBLIC

### Projet de règlement n° 69 / 2022 sur le code d'éthique et de déontologie des employées et des employés municipaux trifluviens

Conformément à l'article 16 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (RLRQ, chapitre E-15.1.0.1), avis public est, par les présentes, donné que, lors de la séance que le Conseil a tenue le 19 avril 2022, M. le conseiller Luc Tremblay a présenté le Projet de règlement n° 69 / 2022 sur le code d'éthique et de déontologie des employées et des employés municipaux trifluviens.

En résumé, le Projet de règlement n° 69 / 2022 :

- énonce les principales valeurs qui doivent guider les employées et employés municipaux trifluviens en matière d'éthique et des règles déontologiques qui doivent les guider;
- prévoit la nature des comportements ou des situations (ex. : les situations de conflits d'intérêts, le favoritisme, la sollicitation, les cadeaux ou les marques d'hospitalité notamment lorsqu'ils proviennent d'une fournisseuse ou d'un fournisseur de biens ou de services, l'utilisation des ressources de la Ville, la fraude, la communication de renseignements, le respect des processus et l'imputabilité, la conformité et l'intégrité des registres et le devoir de réserve) que ces règles déontologiques cherchent à prévenir ou interdire ;
- intègre des dispositions pour une employée ou un employé victime de représailles ou de menace de représailles conformément à la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (RLRQ, chapitre D-11.1)*;
- remplace le Code éthique et déontologie des employés (2019, chapitre 19).

L'adoption, par règlement, du code d'éthique et de déontologie des employées et des employés municipaux trifluviens est prévue au cours de la séance ordinaire que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières tiendra le mardi 3 mai 2022 à compter de 19 h 00 dans la salle publique de l'hôtel de ville (1325, place de l'Hôtel-de-Ville).

Trois-Rivières, ce 23 avril 2022.

M<sup>e</sup> Marie-Michèle Lemay, assistante-greffière